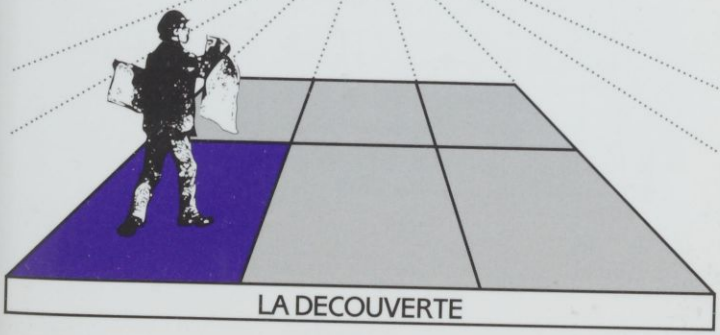
16 R
39937

Jean Gadrey

L'économie des services

REPÈRES



LA DECOUVERTE

33
91 70878
NC

Jean Gadrey

L'ÉCONOMIE DES SERVICES

Éditions La Découverte
9 *bis*, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris
1996

16° R
39937

DU MÊME AUTEUR

Nouveau Cours d'économie politique (avec J.-C. Delaunay), Cujas, Paris, tome I, 1979 ; tome II, 1984.

Les Enjeux de la société de service (avec J.-C. Delaunay), Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1987.

The Economics of Services (avec G. Akehurst, coéd.), Frank Cass Publ., Londres, 1987.

La Gestion des ressources humaines dans les services et le commerce (avec N. Gadrey, coéd.), L'Harmattan, Paris, 1991.

Manager le conseil (avec C. et F. Gallouj, F. Martinelli, F. Moulaert et P. Tordoir), Édisciences, Paris, 1992.

Relations de service, marchés des services (avec J. De Bandt, coéd.), Éditions du CNRS, Paris, 1994.

Patrimoine, modèles de tourisme et développement local (avec P. Cuvelier et E. Torrès), L'Harmattan, Paris, 1994.

Les Performances économiques et sociales des services : de la productivité à l'évaluation, Desclée de Brouwer, Paris, à paraître.

Le logo qui figure au dos de la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **A la Découverte**.

© Éditions La Découverte, Paris, 1992, 1996.
ISBN 2-7071-2161-4



Introduction

Dans les pays développés, le secteur tertiaire regroupe 60 % à 75 % de la population active ; il a souvent été le seul à créer des emplois au cours des vingt dernières années. Pourtant, l'économie industrielle, l'économie du travail, la micro- et la macroéconomie reposent encore, pour l'essentiel, sur des références et des schémas intellectuels issus de l'industrie dite manufacturière. Depuis les années soixante-dix, toutefois, des travaux importants, mais isolés, ont été consacrés aux activités de services. Des sociologues, économistes, gestionnaires et géographes se sont penchés, avec leurs propres méthodes, sur ce continent en partie issu de l'ancien, en partie nouveau. Les recherches françaises ont été particulièrement dynamiques, même si les références les plus nombreuses proviennent des États-Unis, le plus tertiarisé des grands pays « industriels ».

Ce livre s'efforce de présenter les données empiriques les plus significatives et les principales théories de la croissance des services. Cette croissance suscite de vifs débats : après l'agriculture, l'industrie est-elle condamnée à régresser dans l'emploi et dans la valeur ajoutée ? La consommation des ménages s'oriente-t-elle de plus en plus vers les services au détriment des biens ? Les achats et les investissements des entreprises et des administrations portent-ils de façon croissante sur des réalités dites « immatérielles » ? La croissance du produit national et de la productivité n'est-elle pas conduite à s'essouffler dans une « économie de services » ? Peut-on équilibrer la balance des paiements avec des services ? L'emploi tertiaire n'est-il pas de nature duale, avec,

d'un côté, le tertiaire supérieur des experts et professionnels et, de l'autre, les « petits boulots » de la restauration, de la distribution et des services de proximité ? Ce dualisme des emplois ne s'accompagne-t-il pas d'une forte polarisation spatiale des activités, sacrifiant des villes de second rang et des banlieues sur l'autel des nouveaux centres d'affaires des métropoles favorisées ? Des réponses, souvent contradictoires à ces différentes questions, seront fournies, sur la base des principaux travaux existants[1].

1. Cet ouvrage de synthèse doit beaucoup à plusieurs personnes ou institutions avec lesquelles l'auteur a travaillé et collaboré depuis le milieu des années quatre-vingt. En premier lieu, Jean-Claude Delaunay, qui fut à l'initiative de la rédaction conjointe, en 1987, de l'ouvrage *Les Enjeux de la société de service* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques). Les spécialistes des activités tertiaires au commissariat général du Plan et à l'INSEE, le « comité services » du ministère de la Recherche, la mission d'études des services du ministère de l'Artisanat et du Commerce, et, à Lille, l'IFRESI (CNRS), ont été des supports intellectuels et financiers majeurs des chercheurs français qui se sont progressivement intéressés au continent tertiaire. A Lille, les membres du groupe de recherche sur les services (au sein du laboratoire LAST-CLERSE) et F. Moulaert, à New York (Columbia University), Thierry Noyelle et Thomas Stanback, et à Delft (TNO), Picter Tordoir ont été des partenaires de recherche et des interlocuteurs permanents.

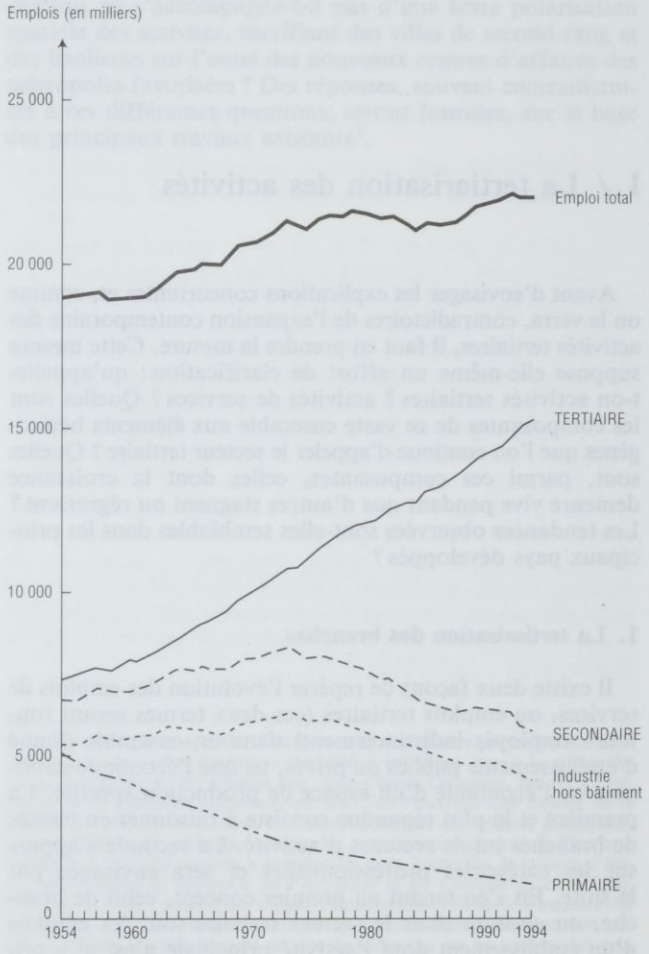
I / La tertiarisation des activités

Avant d'envisager les explications concurrentes et, comme on le verra, contradictoires de l'expansion contemporaine des activités tertiaires, il faut en prendre la mesure. Cette mesure suppose elle-même un effort de clarification : qu'appelle-t-on activités tertiaires ? activités de services ? Quelles sont les composantes de ce vaste ensemble aux éléments hétérogènes que l'on continue d'appeler le secteur tertiaire ? Quelles sont, parmi ces composantes, celles dont la croissance demeure vive pendant que d'autres stagnent ou régressent ? Les tendances observées sont-elles semblables dans les principaux pays développés ?

1. La tertiarisation des branches

Il existe deux façons de repérer l'évolution des emplois de services, ou emplois tertiaires (ces deux termes seront toujours employés indistinctement) dans un ensemble donné d'établissements publics ou privés, tel que l'économie nationale ou l'économie d'un espace de production spécifié. La première et la plus répandue consiste à raisonner en termes de branches ou de secteurs d'activité. La seconde s'appuie sur les catégories professionnelles et sera envisagée par la suite. En s'en tenant au premier concept, celui de branche, on classera dans le secteur tertiaire tous les emplois d'un établissement dont l'activité principale n'est ni « primaire » (activités agricoles et annexes) ni « secondaire » (industries extractives, industries dites de transformation et

GRAPHIQUE 1. — LES TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE SECTORIELLE DE L'EMPLOI EN FRANCE DEPUIS 1954



Sources : INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, 1948-1988*, et rapports annuels sur les comptes de la nation.

de production de biens, et bâtiment-génie civil). Le secteur tertiaire regroupe ainsi un ensemble « résiduel » de branches d'activité qui semblent n'avoir en commun que la double négation : ni primaires ni secondaires. Ses principales composantes sont le commerce (U08), les transports et communications (U09), un vaste ensemble de services marchands aux ménages et aux entreprises (U10), les services bancaires financiers, immobiliers et d'assurance (U11 à U13), et les services non marchands (U14). Dans cette liste, Ui désigne la branche i de la nomenclature d'activités et de produits (NAP) de la comptabilité nationale française, dans sa version la plus agrégée, dite NAP 15. Cette nomenclature tend, depuis 1993-1994, à être remplacée par la NAF (nomenclature d'activités françaises) que l'on n'utilisera toutefois pas dans cet ouvrage : elle est trop récente pour pouvoir fonder les séries chronologiques dont nous aurons besoin.

On retrouve, avec diverses nuances, ces grandes composantes dans les nomenclatures d'autres pays ou d'institutions internationales. Ainsi, aux États-Unis, la classification SIC *(Standard Industrial Classification)* distingue-t-elle le commerce, les transports et communications, le secteur FIRE (*Finance, Insurance and Real Estate*, ce qui correspond aux branches U11 à U13 en France), les services *stricto sensu* (marchands), et les services non marchands *(Government : federal, state and local)*. Mais les contenus diffèrent assez notablement. Par exemple, les *public utilities* (distribution d'eau, de gaz, d'électricité) sont classées avec les services de transports et communications, au sein du secteur tertiaire, ce qui n'est pas le cas en France. Les activités des restaurants et cafés *(eating and drinking places)*, classées en France parmi les services marchands aux ménages, sont répertoriées aux États-Unis au sein du commerce de détail *(retail trade)*.

De telles différences d'appréciation et de classification (dont il faut tenir compte dans les comparaisons internationales) reflètent deux types de difficultés conceptuelles. La première tient au fait que la frontière entre l'industrie et les services est loin d'être clairement délimitée. Une entreprise de restauration vend-elle des biens ou des services ? Est-elle plus proche d'une logique commerciale (cas de la restauration rapide) ou d'une logique de prestation de services ?

Le second type de difficultés se situe au sein du secteur tertiaire, où des problèmes de frontière analogues existent. Les classifications industrielles connaissent parfois de semblables hésitations, mais il est clair qu'on les trouve en beaucoup plus grand nombre dans les services, *parce qu'il y est plus difficile* (et souvent impossible) *de s'appuyer sur des nomenclatures de produits* : en face de la plupart des activités industrielles, il est possible de faire figurer, comme le fait la comptabilité nationale, une nomenclature très détaillée de « produits ». On trouve par exemple, pour les seules « industries de la viande », une cinquantaine de « produits ». Mais quels « produits » associer, par exemple, au grand commerce d'alimentation générale (les seules distinctions possibles porteront sur les « formules » de distribution : hypermarchés, supermarchés, etc.), aux transports ferroviaires, au secteur hospitalier, ou aux grandes administrations publiques ? Cela explique également pourquoi, dans les nomenclatures des branches de la comptabilité nationale, les activités tertiaires, qui regroupaient en 1991 les deux tiers de l'emploi en France, représentent nettement moins de la moitié des branches répertoriées : 14 des 39 branches de la nomenclature dite NAP 40, et 44 des 99 branches de la nomenclature dite NAP 100 (voir, en fin de chapitre, le tableau V pour la liste complète de ces 44 branches).

Un premier bilan empirique
dans le cas de l'économie française

Les difficultés précédentes n'empêchent pas que l'on puisse utiliser avec profit les nomenclatures existantes, notamment pour prendre la mesure des évolutions historiques de l'emploi. Le tableau I permet de suivre, depuis le début du siècle en France, les transformations de la structure de la population active employée selon les trois grands « secteurs » : primaire, secondaire, tertiaire.

Le mouvement de tertiarisation de l'emploi qui existait au cours de la première moitié du XX[e] siècle, mais de façon encore timide (le poids du secteur tertiaire passant de 27,9 % en 1906 à 38,5 % en 1954), s'est accéléré ensuite, en particulier à partir des années soixante. De façon surprenante, cette tertiarisation a progressé aussi vivement de 1960 au milieu des années soixante-dix, en période de croissance

TABLEAU I. — FRANCE
EMPLOI TOTAL SELON QUATRE SECTEURS DEPUIS 1906
(en % de l'emploi total)

	1906	*1936*	*1954*	*1960*	*1970*	*1980*	*1990*	*1994*
Agriculture	43,2	37,0	26,6	21,6	13,0	8,4	5,6	4,8
Industrie (hors bât.)	25,0	25,2	28,0	29,3	29,1	26,6	21,5	19,3
Bâtiment	3,9	4,3	7,0	7,7	9,5	8,5	7,4	6,7
Tertiaire	*27,9*	*33,5*	*38,5*	*41,4*	*48,3*	*56,4*	*65,5*	*69,2*

Sources: INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, 1948-1988*, et rapports annuels sur les comptes de la nation. Pour 1906 et 1936, estimations à partir des séries de l'annexe 2 du recensement de 1962. Les activités de distribution d'eau, de gaz et d'électricité sont comptées, en 1906 et 1936, avec les services (non marchands).

économique (et de progression des effectifs industriels), que dans la période de croissance ralentie (et de régression de l'emploi industriel) qui a suivi. Le graphique 1 visualise cette croissance régulière.

En se limitant maintenant à la période 1970-1994, période de forte tertiarisation de l'emploi, quelles sont les branches d'activités qui en ont été le principal vecteur ? Il faut, pour répondre à cette question, utiliser une décomposition un peu plus fine que la seule opposition entre tertiaire marchand et non marchand. Le tableau II distingue à cet effet quatre grandes branches à l'intérieur du secteur tertiaire. Les données sont celles de l'emploi intérieur par branche telles qu'elles figurent dans les comptes nationaux.

Ce tableau fait apparaître, du point de vue des rythmes de croissance, trois types de tertiaire. Un tertiaire à croissance lente, voire en situation de stagnation (il s'agit toujours des variations du poids relatif dans l'emploi total), ce qui n'exclut pas d'intenses restructurations internes : le commerce, les transports et télécommunications. Un tertiaire à croissance explosive : celui des services marchands aux ménages et, plus encore, de la santé et des services aux entreprises. Un tertiaire à croissance régulière mais plus modeste : celui des services non marchands *hors santé publique*. Aucun des deux tableaux précédents n'isole, malheureusement, l'emploi des services de « santé et action sociale », mais on sait par ailleurs (INSEE, *Les Comptes des*

TABLEAU II. — EMPLOI INTÉRIEUR
PAR GRANDE BRANCHE TERTIAIRE,
(en % de l'emploi total depuis 1970)

	1970	*1975*	*1980*	*1985*	*1990*	*1994*
Commerce (U08)	11,6	11,9	12,1	12,3	12,3	12,2
Transports et télécommunications (U09)	5,1	5,2	5,4	5,8	5,9	5,7
Services marchands (U10 seuls)	11,6	13,0	15,1	16,3	19,4	20,9
— y compris banques et assurances (U10 à U13)	13,5	15,4	17,6	19,1	22,1	23,6
— dont : aux entreprises (T33)	(4,0)	(4,6)	(5,9)	(6,3)	(8,3)	(9,1)
Services non marchands (U14) y compris santé et action sociale publiques	18,6	20,2	21,9	24,9	25,1	27,8
Total tertiaire	*48,8*	*52,7*	*57,0*	*62,1*	*65,4*	*69,2*
Industrie (hors bât.)	28,0	28,0	26,1	23,5	21,5	19,3

Source : INSEE, *Vingt Ans de comptes nationaux 1970-1989*, et *Rapport sur les comptes de la nation de 1994*. Nomenclature NAP.

services) que la fraction marchande de ces services (par exemple cliniques, établissements d'hébergement privés, médecine ambulatoire...) comptait 456 000 salariés et environ 256 000 non-salariés en 1990, soit 3,2 % de l'emploi intérieur. Quant à la fraction non marchande, son poids correspond à peu près à la différence entre l'ancienne et la nouvelle définition des « services non marchands », soit 3,4 % en 1970, 4,5 % en 1980, et environ 5,6 % en 1990. Au total, les services de « santé et action sociale » représentaient 1,3 % de l'emploi en 1936 (recensement) et 8,8 % en 1990 : leur croissance, depuis un demi-siècle, est donc aussi rapide que celle des services aux entreprises (T33), dont le poids est passé de 1,5 % en 1936 à 9,1 % en 1994. Il est tout à fait significatif de constater que ces deux pôles exceptionnels de croissance, auxquels on pourrait ajouter l'enseignement, sont constitués majoritairement *d'activités d'assistance ou de soins, et de conseil ou de transfert de connaissances. Santé, action sociale, enseignement (ces trois activités ont été judicieusement rassemblées dans la nouvelle nomenclature NAF) et services aux entreprises « expliquent » à eux seuls environ les deux tiers de l'augmentation du poids relatif de l'emploi tertiaire depuis un demi-siècle : leur part dans l'emploi intérieur est passée de 4,6 % en 1936 à environ 28,3 % en 1994 (enquête emploi).*

Remarque : on ne dispose pas de série longue relative aux emplois des services d'enseignement. Nos propres estimations, appuyées sur les travaux de Delorme et André [1983]* et sur les statistiques d'agents de l'État sont les suivantes : la part des emplois des services marchands et non marchands d'enseignement (à l'exclusion des activités de formation internes aux autres branches de l'économie) serait passée de 1,8 % à 5,8 % de l'emploi intérieur total entre 1936 et 1990.

Des tendances semblables dans tous les pays développés

Le constat empirique précédent, relatif à la France, vaut-il pour d'autres pays développés ? La réponse est clairement positive, bien que des situations contrastées apparaissent. Le graphique 2, élaboré à partir des statistiques d'emploi de l'OCDE, fournit, pour 9 pays de l'OCDE, la part des services dans l'emploi civil.

La situation française est intermédiaire, du point de vue des taux de tertiarisation de l'emploi, entre celle des pays du « Nord » (Canada, États-Unis, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Suède) et celle des pays du « Sud » (Italie, Espagne). Les deux grands pays industriels que sont le Japon et l'Allemagne fédérale sont moins tertiarisés (ce sont les deux seules économies où la part de l'emploi industriel dépassait encore un tiers en 1990), mais ils n'échappent pas à la tendance générale.

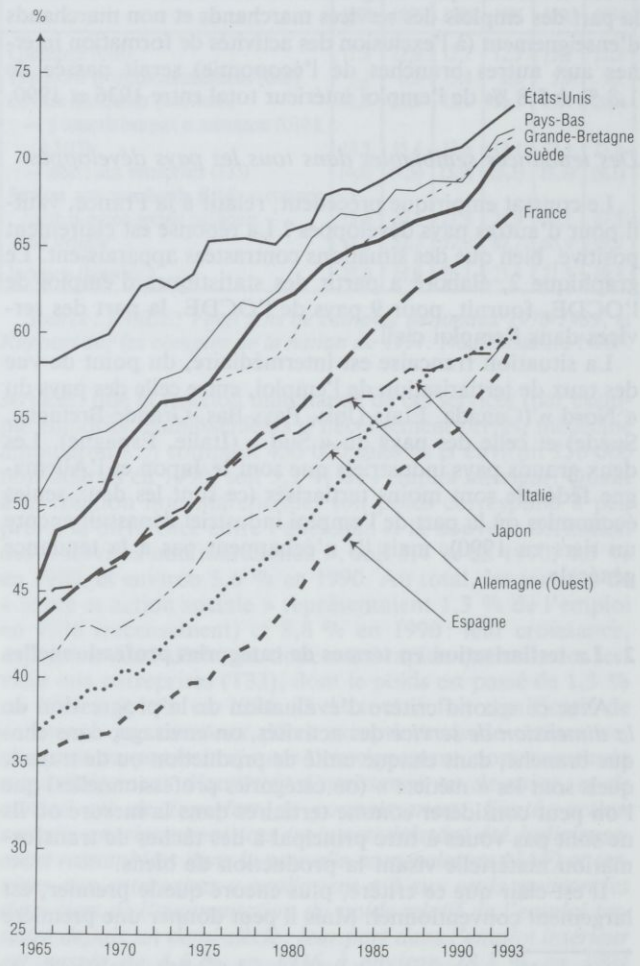
2. La tertiarisation en termes de catégories professionnelles

Avec ce second critère d'évaluation de la progression de *la dimension de service* des activités, on envisage, dans chaque branche, dans chaque unité de production ou de travail, quels sont les « métiers » (ou catégories professionnelles) que l'on peut considérer comme tertiaires dans la mesure où ils ne sont pas voués à titre principal à des tâches de transformation matérielle visant la production de biens.

Il est clair que ce critère, plus encore que le premier, est largement conventionnel. Mais il peut donner une première

* Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin de volume.

GRAPHIQUE 2. — LA PART DE L'EMPLOI TERTIAIRE DANS LA POPULATION ACTIVE CIVILE, POUR 9 PAYS DE L'OCDE, DE 1965 À 1994



Source : graphique élaboré sur la base des statistiques de l'OCDE.